

FONDATION PLURIEL

Conjuguons nos singuliers



Rapport d'activités 2025

FONDATION PLURIEL

Conjuguons **nos singuliers**



Devenir volontaire
en **service civique** ou **bénévole**



Verser sa **taxe**
d'apprentissage



Faire un **legs**,
une **donation**



Devenir **partenaire**
de nos **ESAT**

Faire un **don** sur :

www.fondationpluriel.org/rejoindre-laventure

Nous contacter
relations.donateurs@fpluriel.org

Sommaire

Rapport moral	4
Direction générale	5
Rapport d'orientation.....	6
Projet phare	8
Évolution de l'offre	10
Arrêt sur images	12
Organigramme général et périmètre d'action	14
Enfance et Adolescence	16
Accompagnement et Habitat	18
Travail et Insertion Professionnelle	20
Ressources Humaines.....	22
Développement et Performance	24
Finances et Patrimoine.....	26
FORMASENS.....	28
Glossaire	30

À noter : les acronymes en italique (ex : *DAME*) sont tous répertoriés à la fin du rapport annuel dans la partie glossaire p. 30



3 600
Personnes
accompagnées



69
Établissements
de proximité



2 000
Professionnels
engagés





Rester exigeant pour le modèle et ambitieux pour les personnes accompagnées

En 2025, dans un contexte exigeant pour le secteur marqué par les pressions financières, les évolutions réglementaires, les transformations profondes des politiques publiques, nous avons poursuivi notre engagement en faveur des personnes en situation de handicap afin qu'elles puissent avoir droit à une vie pleine et choisie.

Ainsi, permettre à chaque personne d'être actrice de son parcours, d'exprimer ses choix, de participer aux décisions qui la concernent, de construire son projet de vie selon ses envies et ses capacités reste une ambition forte qui doit guider au quotidien nos accompagnements. Pour cela, nous pouvons nous appuyer sur notre démarche visant à promouvoir l'autodétermination, lancée il y a maintenant 4 ans.

En 2026, la mise en place de missions départementales dédiées à la Communication Alternative et Améliorée (CAA) renforcera encore la place donnée aux personnes que nous accompagnons. En effet, pour beaucoup d'entre elles, exprimer ses envies, ses choix, n'a rien d'évident. La CAA, c'est précisément cela : donner à chacun les outils pour trouver sa voix, quelle que soit sa façon de communiquer. C'est un investissement profond dans l'autodétermination, et nous sommes fiers d'avoir engagé cette démarche à l'échelle de nos territoires en collaboration avec l'Adapei du Territoire de Belfort.

Comme vous le lirez dans ces pages, cette ambition d'une société plus inclusive s'est également concrétisée dans la réalisation de projets déployés malgré un contexte financièrement contraint : des habitats pensés avec leurs futurs résidents, des espaces de vie partagée coconstruits, des outils numériques qui renforcent le suivi personnalisé de chaque parcours.

Notre engagement pour l'inclusion se manifeste aussi dans la façon dont nous organisons notre offre. Développer des réponses de proximité, diversifier les modalités d'accompagnement, favoriser le maintien en milieu ordinaire, créer des passerelles entre les dispositifs sont des choix qui reflètent notre vision d'une société où le handicap ne conduit pas à l'isolement mais à une participation entière à la vie sociale.

Le déploiement des Éducateurs Spécialisés dans les Écoles (ESE), qui préfigure les futurs Pôles d'Appui à la Scolarisation (PAS), permettant d'intervenir au plus tôt, au plus près, va également dans le sens d'un accès à une vie la plus ordinaire possible pour les enfants que nous accompagnons. Prendre

pleinement part à ces nouveaux dispositifs c'est participer à notre niveau à la construction d'une société où chaque enfant peut trouver sa place.

Je tiens ici à saluer les très bons résultats obtenus par nos établissements suite aux évaluations HAS, qui ont fortement mobilisé les équipes et qui se sont clôturées en 2025. Nous pouvons nous en réjouir parce qu'ils témoignent de la qualité de nos accompagnements et nous encouragent à poursuivre dans la même direction : celle de l'autodétermination, de la parole donnée aux personnes que nous accompagnons, et de l'exigence éthique.

Cependant, il nous faut être collectivement conscient que cette ambition inclusive ne peut se déployer que si nous nous donnons les moyens de durer. Sur ce point, la vigilance, du conseil d'administration reste plus que jamais de mise quant à la situation financière de la Fondation. En effet, si le Plan de Retour à l'Équilibre (PRE) commence à porter ses fruits des fragilités demeurent, et nous les regardons en face. Mais la pérennité du modèle ne repose pas uniquement sur les équilibres comptables et elle exige aussi une gouvernance solide, un cap clair et une capacité collective à prendre les bonnes décisions au bon moment. C'est le rôle du conseil d'administration que de garantir ce cadre, en appui de la direction générale, et nous nous y attacherons avec la même exigence que celle que nous demandons à l'ensemble de nos équipes.

Je veux enfin remercier l'ensemble des professionnels de la Fondation qui, au quotidien, avec conviction et humanité, font vivre notre ambition sociétale, parfois dans des conditions difficiles, face au manque d'attractivité des métiers du secteur et à des tensions de recrutement qui, dans certains établissements et sur certains territoires, se sont encore accrues.

Ce sont eux qui, derrière chaque projet, chaque accompagnement, chaque innovation, donnent corps à ce que nous sommes.

En 2026, nous continuerons avec la même exigence, la même vigilance, et la même foi dans le droit de chacun à une vie digne et choisie.

JEAN-FRANÇOIS GIRARDOT
Président



Encouragés par les résultats, déterminés à poursuivre l'effort

L'année 2025 s'annonçait dense et stratégique et elle l'a été. En effet, elle s'est achevée sur deux signatures marquantes pour la

Fondation : le nouveau CPOM et l'accord cadre pour nos Entreprises Adaptées. Deux aboutissements qui engagent durablement notre trajectoire et qui concluent une année de réalisations et des transformations engagées simultanément dans l'ensemble de nos pôles, qui ont fortement mobilisé les équipes, terrains et supports, pour maintenir la qualité des accompagnements, tout en faisant évoluer notre offre et nos process.

Sur le plan financier, le PRE engagé en 2022 commence à porter ses fruits et nous atteignons un résultat globalement équilibré pour la première fois depuis la période post-Covid. C'est une étape encourageante, mais cet équilibre reste fragile et la pérennité du modèle n'est pas encore pleinement assurée. En effet, des zones de vulnérabilité demeurent (chiffre d'affaires du pôle TIP, recours à l'intérim, incertitudes fiscales, contexte international...). Le PRE restera donc une priorité pour 2026, et nous l'abordons avec la même rigueur que les années précédentes. 2025 a connu des avancées opérationnelles majeures avec la mise en œuvre de projets structurants.

Tout d'abord, la transformation numérique qui a franchi une étape décisive avec le déploiement de notre nouveau Dossier Usager Informatisé (DUI) IMAGO, débuté en 2023 (> p.8-9). Ce nouvel outil est désormais effectif dans l'ensemble de nos établissements. Ce chantier d'envergure a mobilisé les professionnels de terrain et des fonctions support afin de déployer, former et accompagner les utilisateurs quotidiens. L'occasion pour nous de structurer et harmoniser nos accompagnements (projet personnalisé) et de renforcer ainsi la continuité des parcours tout en donnant un rôle central à la personne accompagnée.

Plus largement, nos infrastructures informatiques ont été profondément modernisées : renouvellement des équipements et renforcement de la cybersécurité (> p.24-25). Ces investissements se sont révélés indispensables dans un environnement numérique de plus en plus exigeant, où la sécurité des données et la fluidité des échanges entre professionnels conditionnent directement la qualité des accompagnements. Les enjeux autour des systèmes d'information resteront centraux en 2026, notamment dans le champ des RH et pour les trois filières du pôle TIP.

Au sein du pôle TIP, les politiques publiques (rapport de l'IGAS, plan de transformation des ESAT) confirment la nécessité d'une évolution profonde du modèle, vers davantage d'inclusion professionnelle et une meilleure articulation entre accompagnement médico-social et performance économique. Le projet OMERE est notre réponse concrète à ces enjeux : une réorganisation par filières métiers, conçue pour renforcer durablement nos équilibres et proposer

des parcours professionnels de qualité, dans un contexte économique difficile, notamment pour notre filière industrie encore trop dépendante du secteur automobile (> p.20).

L'offre d'accompagnement à destination des adultes s'est également enrichie de façon significative. L'ouverture de la Résidence Clair-Vallon à Audincourt, du GEM Déficience Intellectuelle à Besançon, le développement du pôle inclusif rue Pergaud, la rénovation de l'accueil de jour à Seloncourt : autant de réponses ancrées dans les besoins réels des personnes et des familles, pensées pour favoriser l'autonomie, le lien social et le pouvoir d'agir de chacun. Ces projets illustrent notre capacité à innover sur l'ensemble du territoire, à expérimenter de nouvelles formes d'accompagnement, et à construire des réponses toujours plus adaptées aux réalités de terrain.

En cohérence avec les orientations nationales, la transformation de nos établissements pour enfants en DAME qui a marqué une étape importante dans la modernisation de notre offre, doit maintenant se finaliser et accompagner le renforcement de notre présence en milieu ordinaire, avec le déploiement des ESE (> p.16).

Les évaluations HAS finalisées en 2025 nous ont conforté dans nos orientations, saluant notamment les démarches d'autodétermination, l'accompagnement scolaire et l'éthique professionnelle de nos équipes. Les bons résultats obtenus par nos établissements sont encourageants, mais ne nous dispensent pas pour autant d'un regard responsable sur les axes de progrès identifiés. Ainsi chaque établissement évalué s'est engagé dans un plan d'action structuré dans la perspective des prochaines évaluations en 2030.

Sur le plan des ressources humaines, la signature de l'accord cadre pour nos Entreprises Adaptées représente une étape majeure. Après cinq ans de négociations, nous avons abouti à un texte qui harmonise les statuts, revalorise les rémunérations et adapte l'organisation du temps de travail pour près de 300 salariés. C'est un engagement concret en faveur d'un modèle social plus équitable, que nous mettrons progressivement en œuvre jusqu'en 2027.

2026 s'annonce à la hauteur de ce qui vient d'être accompli, avec encore de nombreux projets : réouverture de la blanchisserie à l'été 2026, déploiement des PAS, négociations sur le temps de travail, offre autisme...

Nous aborderons ces chantiers avec méthode, avec lucidité sur les efforts qui restent à fournir, et avec la conviction que la rigueur opérationnelle est, au fond, la meilleure façon d'honorer nos engagements envers les personnes que nous accompagnons.

FRANCK AIGUBELLE
Directeur général

Notre ambition se traduit concrètement

L'année 2026 s'inscrit dans la continuité directe des transformations engagées. Après une année 2025 marquée par des avancées majeures (retour à l'équilibre financier, déploiement du *DUI*, signatures du *CPOM* et de l'accord cadre des Entreprises Adaptées) les orientations qui suivent traduisent notre capacité à capitaliser sur ces acquis et à poursuivre, avec la même exigence, les chantiers structurants de la Fondation. Quatre axes guident cette dynamique : adapter notre offre aux besoins des personnes accompagnées, consolider nos ressources pour garantir la pérennité du modèle, renforcer nos coopérations territoriales, et mobiliser l'ensemble de nos parties prenantes autour d'un projet partagé.



Axe 1 - Adapter notre offre

Répondre aux nouveaux besoins pour une société inclusive et solidaire

Enfants et adolescents

Participer au déploiement de 20 *PAS* sur le département

Fluidifier le parcours des jeunes vers le secteur adulte

Faire évoluer notre offre bâti à Ornans, Valdahon et Besançon pour l'adapter aux besoins *TSA* et polyhandicap

Adultes et personnes vieillissantes

Créer un service d'accueil de jour départemental

Transformer notre *PUV* en *EAM* à Gilley

Finaliser l'occupation de notre habitat inclusif à Audincourt et poursuivre la recherche foncière de celui de Pontarlier

Travail et insertion professionnelle

Relancer notre blanchisserie de Pontarlier à l'été 2026

Finaliser l'organisation par filières métiers et faire évoluer nos outils de communication commerciale

Déployer le nouveau service ressources médicosociales sur les 12 sites de l'*ESAT*

Qualité de l'accompagnement

Consolider la démarche de promotion de l'autodétermination

Maintenir la dynamique autour de la réflexion éthique

Piloter le déploiement de la mission *CAA* départementale

Envisager la mise en place d'un nouveau dispositif *SAMSAH* emploi-habitat



Axe 2 - Consolider nos ressources

Garantir la qualité via un équilibre budgétaire et des outils modernes

Équilibre et maîtrise des budgets (PRE)

Transports : réduire leur coût en optimisant les trajets et en négociant avec les prestataires

Intérim : poursuivre les actions afin de réduire le recours et/ou le coût

Énergie : déployer les plans de sobriété et maîtriser la mise en conformité avec le décret tertiaire d'ici 2030

Numérique et systèmes d'informations (SI)

Exploiter pleinement notre nouveau *DUI*

Renforcer notre cybersécurité

Intégrer l'*IA* dans nos pratiques

Se préparer à la facturation électronique

Optimisation du patrimoine

- ✓ Décret tertiaire : maîtriser les investissements
- ✓ Accessibilité : finaliser la mise en oeuvre du plan *Ad'AP* à Besançon et Pontarlier
- ✓ Maintenance et prévention : piloter, organiser, suivre
- ✓ Bâti : céder du bâti libéré et mieux rentabiliser le bâti loué

Revenus complémentaires

Mécénat : rechercher des financements pour la rénovation du gymnase Brossolette à Montbéliard

Stratégie pôle Travail et Insertion Professionnelle : conquérir de nouveaux marchés et fidéliser nos clients

Tarification : suivre et piloter notre activité dans le cadre du *CPOM* et de Serafin-PH





20 ans de la loi handicap



Axe 3 - S'ouvrir et coopérer

Assurer la continuité des parcours avec les acteurs du territoire

Maillage institutionnel
et mutualisation

Coopération pour le
**développement de l'offre sur
le territoire** : Adapei 90, ARIS,
ADNA, Salins de Bregille

Partenariats **associatifs et
militants** : Adapei du Doubs,
Droits Devant 25, CDSA

Mutualisation de gestion avec
d'autres opérateurs privés non
lucratifs : AFTC, CAMSP

Parcours éducatif
et professionnel

Avec l'Éducation nationale :
travailler au déploiement des
Pôles d'Appui à la Scolarisation
(PAS) et coordonner les
Éducateurs Spécialisés dans les
Écoles (ESE)

**Avec les acteurs de l'emploi
et de l'insertion professionnelle** :
coopérer pour proposer des
parcours durables et inclusifs en
milieu ordinaire de travail

Parcours de vie
et vieillissement

Rechercher des synergies avec
les EHPAD
et les services d'aide à
domicile pour **proposer
des solutions souples** et
éviter l'institutionnalisation
systématique

Coopérer avec les collectivités
territoriales pour **développer des
alternatives innovantes** telles
que l'habitat inclusif



Axe 4 - Mobiliser les parties prenantes

Valoriser le label fondation et engager nos 2000 professionnels

Attractivité, fidélisation et GEPP

Déployer un baromètre **QVCT** pour identifier les
principaux facteurs de risques psychosociaux et
mettre en place des plans d'actions

Expérimenter des solutions pour rendre plus
attractifs nos métiers (sortie annualisation temps
de travail, prime embauche...)

Dématérialiser le processus d'administration du
personnel et le suivi des entretiens professionnels

Sécurité et structuration

 Déployer une trame harmonisée de **DUERP** pour
l'ensemble de nos sites et un plan bleu commun

 Maîtriser le risque incendie (audit, plan d'action)

Agenda social

- ✓ Mettre en œuvre l'accord sur le statut des salariés
des Entreprises Adaptées
- ✓ Renouveler nos représentants du personnel
- ✓ Négocier le temps de travail dans un objectif
d'équité, d'adaptation à nos organisations et de
performance

Rayonnement

Structurer notre démarche **RSO** en s'appuyant sur nos
atouts : agrément **ESUS**, **QVCT**...

Valoriser notre action en modernisant notre
communication externe

Un nouveau DUI au service des parcours et des pratiques

Débuté en 2023, le déploiement du Dossier Usager Informatisé (DUI) IMAGO est désormais opérationnel dans l'ensemble des établissements. La totalité des professionnels a été formée, dans le cadre d'un accompagnement progressif et structuré. IMAGO répond à des enjeux clés : sécurisation des données, ergonomie, structuration du projet personnalisé et fluidification du partage d'informations entre professionnels.

Un déploiement structuré et accompagné

Depuis deux ans, paramétrage, reprise des données, expérimentations sur des sites pilotes puis généralisation progressive, autant d'étapes indispensables au bon déploiement de ce nouvel outil.

L'ensemble des professionnels a été formé dans le cadre d'un accompagnement progressif associant formations, temps d'appropriation et appui de référents internes.

Cette dynamique a permis une montée en compétence collective et une première harmonisation des pratiques à l'échelle de la Fondation.

Les premiers retours des équipes sont encourageants, soulignent une meilleure lisibilité des informations et un suivi plus fluide des situations.

“ Nous avons fait partie des premiers établissements à nous lancer dans IMAGO. Dès le départ, nous avons choisi de supprimer les agendas papier pour prendre pleinement l'outil en main. Cela demande du temps, de l'entraide et beaucoup de pratique, mais **aujourd'hui les équipes ont pris leurs habitudes**. IMAGO permet de centraliser les informations et de mieux structurer les projets personnalisés, même si certains usages restent encore complexes, notamment pour l'évaluation des objectifs. On continue à avancer ensemble, en testant, en ajustant et en faisant remonter les besoins du terrain. ”

Fanny Doutey
Animatrice
socio-culturelle



Aujourd'hui, l'enjeu est d'ancrer durablement l'outil dans les pratiques professionnelles.

IMAGO permet de structurer l'information sur l'ensemble du périmètre de la Fondation, au service des parcours et de la continuité des accompagnements.

Au-delà d'un outil, c'est une transformation des organisations qui s'opère. Pour accompagner cette dynamique, les utilisateurs peuvent s'appuyer sur :

- des référentes applicatives dédiées,
- des formations continues,
- des supports pédagogiques,
- et des temps d'échanges réguliers.

“ Avec IMAGO, **on a vraiment changé de cap**. L'outil est plus intuitif, plus moderne, et les équipes de terrain se l'approprient plus facilement. On le voit concrètement dans la qualité des projets personnalisés, qui sont plus structurés et plus lisibles. Bien sûr, il reste des ajustements à faire, et on fait régulièrement remonter nos besoins. Mais c'est aussi ce qui fait avancer l'outil : **il évolue avec nous**. Au quotidien, c'est un vrai travail collectif, qui demande un accompagnement constant. ”

Virginie Minker
Responsable
administrative



Un levier pour transformer les pratiques professionnelles

IMAGO ne se limite pas à un outil technique : il modifie les pratiques. En centralisant les données liées aux personnes accompagnées, il offre un accès partagé, sécurisé et actualisé à l'information.

Cette évolution permet de limiter les supports multiples et les doubles saisies, tout en fiabilisant les données. Ainsi, par un meilleur accès à l'information, ce nouveau DUI facilite le travail des équipes en charge de l'accompagnement, fluidifie les échanges entre professionnels et renforce la qualité des projets personnalisés.



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU



Le déploiement de ce nouveau DUI a été financé par l'Union européenne et accompagné par le Groupement Régional d'Appui à la e-Santé (GRADeS) et l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bourgogne-Franche-Comté.

Chiffres clés



50
sites déployés
sur 50 au total



110 000
fichiers transférés
d'Opus vers IMAGO



1160
personnes formées
pour 1160 utilisateurs

“ Au départ, IMAGO peut sembler complexe : il faut du temps pour se l'approprier et comprendre où saisir l'information. Mais une fois pris en main, **il apporte une vraie valeur**, notamment pour le projet personnalisé : tout est relié, ce qui permet un suivi plus clair et une évaluation plus précise. Le journal de bord est aussi un vrai plus pour partager les informations entre sites. Il faut rester vigilant sur les usages, mais **l'outil facilite clairement la coordination**. Cela demande un investissement important, mais il ouvre des possibilités intéressantes pour améliorer l'accompagnement. ”

Stéphanie Ollman
Coordinatrice
médico-sociale



Concrètement, l'outil permet :

Une meilleure coordination
entre professionnels

Un suivi plus précis
des parcours

Un gain de temps au profit
de l'accompagnement

Des transmissions
plus fiables

IMAGO contribue également à renforcer la place de la personne accompagnée, en structurant et en facilitant le suivi du projet personnalisé dans le temps.

Les besoins des personnes accompagnées sont ainsi mieux pris en compte, favorisant l'autodétermination et l'autoreprésentation. Ainsi, la personne est davantage actrice de son parcours, en exprimant ses choix et en participant plus activement aux décisions qui la concernent.

L'outil s'inscrit aussi dans l'écosystème numérique national, en lien avec les services socles (Mon Espace Santé, Dossier Médical Partagé, Messagerie Sécurisée de Santé), facilitant les échanges avec les partenaires.

Et en 2026 ?

Les priorités porteront sur :

- la mise en place de nouveaux modules : un portail usager, une version mobile et de nouveaux modules,
- l'appropriation approfondie de l'outil,
- l'harmonisation des pratiques,
- l'exploitation de données pour le pilotage et le reporting aux Autorités de Tarifications et de Contrôle (ATC).

IMAGO s'inscrit donc durablement comme un outil structurant au service de la qualité des accompagnements.

Au-delà du numérique, c'est l'ensemble de l'organisation qui évolue pour mieux répondre aux besoins des personnes accompagnées.

“ IMAGO a permis de passer d'une multitude d'outils à une solution unique, plus cohérente. Aujourd'hui, toutes les informations sont centralisées, ce qui améliore la lisibilité et la sécurité des données. Au quotidien, nous accompagnons les équipes : support, formations, échanges... L'outil est globalement bien adopté, même si certaines contraintes techniques subsistent. Pour nous, IMAGO constitue une base solide, **avec encore de belles perspectives d'évolutions** : portail usager, version mobile, nouveaux modules... ”

**Rachel Bernard
et Aurore Bocquet**
Référentes IMAGO



Des lieux qui transforment les parcours

À Besançon comme à Audincourt, la Fondation poursuit le développement de solutions concrètes pour soutenir les parcours de vie des personnes en situation de handicap. Le site de la rue Pergaud s'affirme aujourd'hui comme un véritable pôle d'innovation inclusive, tandis que de nouveaux dispositifs et habitats viennent enrichir l'offre sur le territoire.

BESANÇON

Un lieu partagé pour construire l'inclusion de demain

Rue Pergaud à Besançon, plusieurs dispositifs de la Fondation Pluriel vivent et coopèrent au quotidien. Pensé comme un espace partagé, il favorise les échanges, la mutualisation des compétences et la construction de réponses plus cohérentes et adaptées aux besoins des personnes que nous accompagnons.

La présence de partenaires sur ce site a permis de développer des synergies concrètes, de faciliter les passerelles entre accompagnements et de renforcer la richesse des parcours. Les espaces communs (salles de réunion, gymnase, espaces d'activités) soutiennent cette dynamique collective et encouragent les projets transversaux.

À terme, ce site a vocation à devenir un pôle structurant de l'inclusion sur le territoire, réunissant des acteurs complémentaires autour d'un objectif commun : accompagner les parcours de vie dans toute leur diversité.

Des dispositifs complémentaires et des partenaires au service des parcours

Dispositif Jeunes Adultes : sécuriser le passage à l'âge adulte

Il accompagne une vingtaine de jeunes par an dans leurs démarches, leurs projets de vie et leur accès aux dispositifs de droit commun, dans le cadre du plan 50 000 solutions.

Groupe PMO* TSA ABA : développer l'autonomie

Il accompagne des enfants et adolescents avec Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) à travers une approche structurée basée sur la méthode ABA, visant l'autonomie et les compétences sociales.

Service ATLAS : vivre son temps libre

Il propose des activités de loisirs et de vie sociale à des personnes en situation de handicap, sur leur temps libre, dans une logique de lutte contre l'isolement. Pour accompagner son développement, le déménagement du service sur ce site a permis d'offrir des locaux plus fonctionnels et favorables aux nouvelles activités.

GEM* Iris Autisme et GEM Déficience Intellectuelle (DI) : créer du lien et gagner en autonomie

Ils s'adressent à des adultes avec des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) ou DI souhaitant partager des activités. Ils permettent de maintenir du lien social, de s'entraider dans la vie courante et de rompre l'isolement.

Dispositif CapParents25 : accompagner la parentalité

Il soutient les parents et futurs parents en situation de handicap (accompagnés ou non par la Fondation), quel que soit le type de handicap. L'antenne de Besançon permet un accompagnement de proximité, dans un cadre accessible et sécurisant.

Nos partenaires



Comité Départemental
du Sport Adapté du Doubs



*PMO : Prestation en Milieu Ouvert / *GEM : Groupe d'Entraide Mutuelle



AUDINCOURT

Habiter autrement, vivre ensemble

Un habitat pensé pour conjuguer autonomie et sécurité

La **Résidence Clair-Vallon** propose une réponse innovante aux besoins des personnes vieillissantes ou en situation de fragilité souhaitant conserver leur indépendance tout en bénéficiant d'un environnement sécurisant et convivial.

Chaque résident dispose de son propre logement, entièrement adapté aux besoins de mobilité et pensé pour favoriser le confort au quotidien.

Cette organisation permet de préserver l'intimité et les habitudes de vie de chacun, tout en offrant la possibilité de partager des temps collectifs et des espaces communs propices aux échanges.

L'ouverture de la résidence en 2025 a marqué une étape importante dans le développement de cette nouvelle forme d'habitat inclusif sur le territoire d'Audincourt.

Afin de garantir des conditions d'accueil sereines, l'installation des premiers résidents a été volontairement progressive. Cette montée en charge maîtrisée a permis de sécuriser les parcours, d'accompagner les changements de repères et de favoriser une appropriation en douceur du nouveau cadre de vie.



8 résidents accueillis
dont 2 personnes en situation
de handicap vieillissantes



4 commissions d'admission
pour garantir une intégration
progressive des premiers habitants

Une vie collective qui se construit au quotidien

Au fil des premiers mois, une véritable dynamique de groupe s'est progressivement installée. Les résidents se sont investis dans les temps de vie partagés proposés au sein de la résidence et commencent à construire des habitudes collectives autour d'activités, d'échanges et de moments conviviaux. Le **Conseil de la Vie Partagée** constitue l'un des piliers de cette organisation. Il permet aux résidents de participer aux décisions concernant le quotidien, d'exprimer leurs besoins et de contribuer activement au fonctionnement collectif.

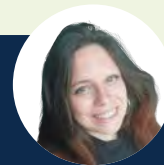
Un accompagnement de proximité qui facilite le quotidien

Le fonctionnement de la résidence a été pensé pour simplifier le parcours résidentiel : contrat unique d'occupation, accès sécurisé, espaces communs adaptés et environnement de proximité permettant un accès facilité aux commerces et services du quotidien.

La présence d'**une professionnelle** sur site constitue un appui essentiel pour un accompagnement de proximité qui contribue à sécuriser les installations, à soutenir les démarches administratives et à accompagner les besoins liés à l'organisation de la vie quotidienne.

“ À Clair-Vallon, notre objectif est que les résidents se sentent réellement chez eux. Petit à petit, des liens se créent naturellement : les personnes prennent le café ensemble, organisent des repas, s'entraident au quotidien. Pour certains habitants qui vivaient auparavant très isolés, **on voit déjà une vraie évolution**. Mon rôle est surtout de coordonner cette vie partagée et de **favoriser l'autodétermination** : ici, les habitants choisissent les activités, participent aux décisions et construisent ensemble leur cadre de vie. ”

Louna Gérard
Animatrice
coordinatrice



Une réponse pertinente pour le territoire

Cette première année de fonctionnement a confirmé la pertinence de l'habitat inclusif comme réponse complémentaire entre le domicile classique et l'hébergement institutionnel.



Pour se renseigner sur les logements encore disponibles, **scannez ce QR code**

Une année d'engagements, de rencontres et de temps forts

Tout au long de l'année 2025, la Fondation Pluriel a multiplié les initiatives, les événements et les moments de partage. Retour en images sur quelques temps forts qui illustrent la diversité des actions menées et l'engagement des professionnels et des personnes accompagnées.

Mai

Raid Handi-Forts : sport et solidarité

Plusieurs équipes de la Fondation ont participé au Raid Handi-Forts de Besançon. Ce rendez-vous annuel, placé sous le signe de la solidarité, a été un moment fort, riche en sourires, en efforts partagés et en dépassement de soi.



Mai

Consommer autrement : la quinzaine du commerce équitable

À la cafétéria de Brognard, en partenariat avec Artisans du Monde et Oikocredit France, des temps de dégustation et de sensibilisation ont été proposés autour de produits issus du commerce équitable. Une belle occasion de promouvoir d'autres façons de consommer, plus responsables et solidaires.



Juin

Des performances au championnat de France d'athlétisme adapté

À Val-de-Reuil, des jeunes accompagnés par la Fondation se sont distingués lors du championnat de France d'athlétisme adapté. Ils ont remporté plusieurs médailles, dont deux titres de champions de France sur 100 mètres et 400 mètres, accompagnés par des professionnels engagés. Une expérience sportive et humaine marquante.



Septembre

Un baptême de l'air inoubliable

Trois enfants du DAME du Pays de Montbéliard ont vécu un moment exceptionnel lors d'un vol découverte au départ de l'aérodrome de Belfort-Chaux. Pendant une vingtaine de minutes, ils ont survolé Belfort et ses environs. Une expérience unique, riche en émotions.



Octobre

Octobre Rose : une mobilisation collective

Chaque année, la Fondation se mobilise pour Octobre Rose. Dans les établissements, de nombreuses actions ont été organisées : séances d'information, ateliers de prévention et participation à des événements solidaires, comme la Crazy Pink Run à Pontarlier. À l'EANM de Maîche, la vente de jus de pomme « tout rose » a permis de récolter 459,80 € au profit de l'association OncoDoubs.



Janvier



Engagée aux côtés de la Garde nationale

La Fondation Pluriel a signé une convention de partenariat avec le ministère des Armées afin de soutenir l'engagement des réservistes de la Garde nationale. Cette démarche vise à faciliter la conciliation entre activité professionnelle et engagement citoyen des salariés impliqués dans la réserve opérationnelle.

ARRÊT SUR IMAGES

Février

20 ans de la loi handicap : des avancées à poursuivre

À l'occasion des 20 ans de la loi handicap, plusieurs temps d'échange ont permis de revenir sur les progrès réalisés et les défis encore présents. Les discussions ont notamment porté sur le label S3A, le dispositif FALC et la participation citoyenne. Elles ont également rappelé que l'accessibilité concerne tous les domaines : infrastructures, communication, numérique, culture et loisirs.



Avril



Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme

La Fondation Pluriel a organisé une journée de rencontres et d'activités à l'EAM Les Maisonnées de Frasne et d'Amagney. Cet événement a permis de sensibiliser le public et de valoriser les actions menées en faveur de l'accompagnement des personnes concernées.

Mars



Ferme D'UZEL : une page se tourne

Implantée à Pelousey depuis 39 ans, la Ferme D'UZEL a longtemps proposé des volailles reconnues pour leur qualité. À l'occasion de la fermeture, un moment convivial a permis de remercier toutes les personnes ayant contribué à son histoire et de saluer l'engagement des équipes mobilisées jusqu'au bout. L'ensemble des ouvriers a pu bénéficier d'un reclassement.

Novembre

Renforcer les partenariats

La signature d'une convention avec l'association Nos Enfants d'Ailleurs vient renforcer une collaboration historique autour de l'accompagnement des personnes avec Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA). Ce partenariat vise à consolider l'évaluation des profils, développer des outils adaptés et soutenir l'employabilité des jeunes accompagnés.



Novembre

DuoDay : découvrir le monde professionnel

À l'occasion de la 8^e édition du DuoDay, 16 duos ont été formés. Cette journée a permis à des personnes en situation de handicap de découvrir un métier au sein d'entreprises locales (artisanat, grande distribution, commerce services), favorisant ainsi l'inclusion professionnelle.



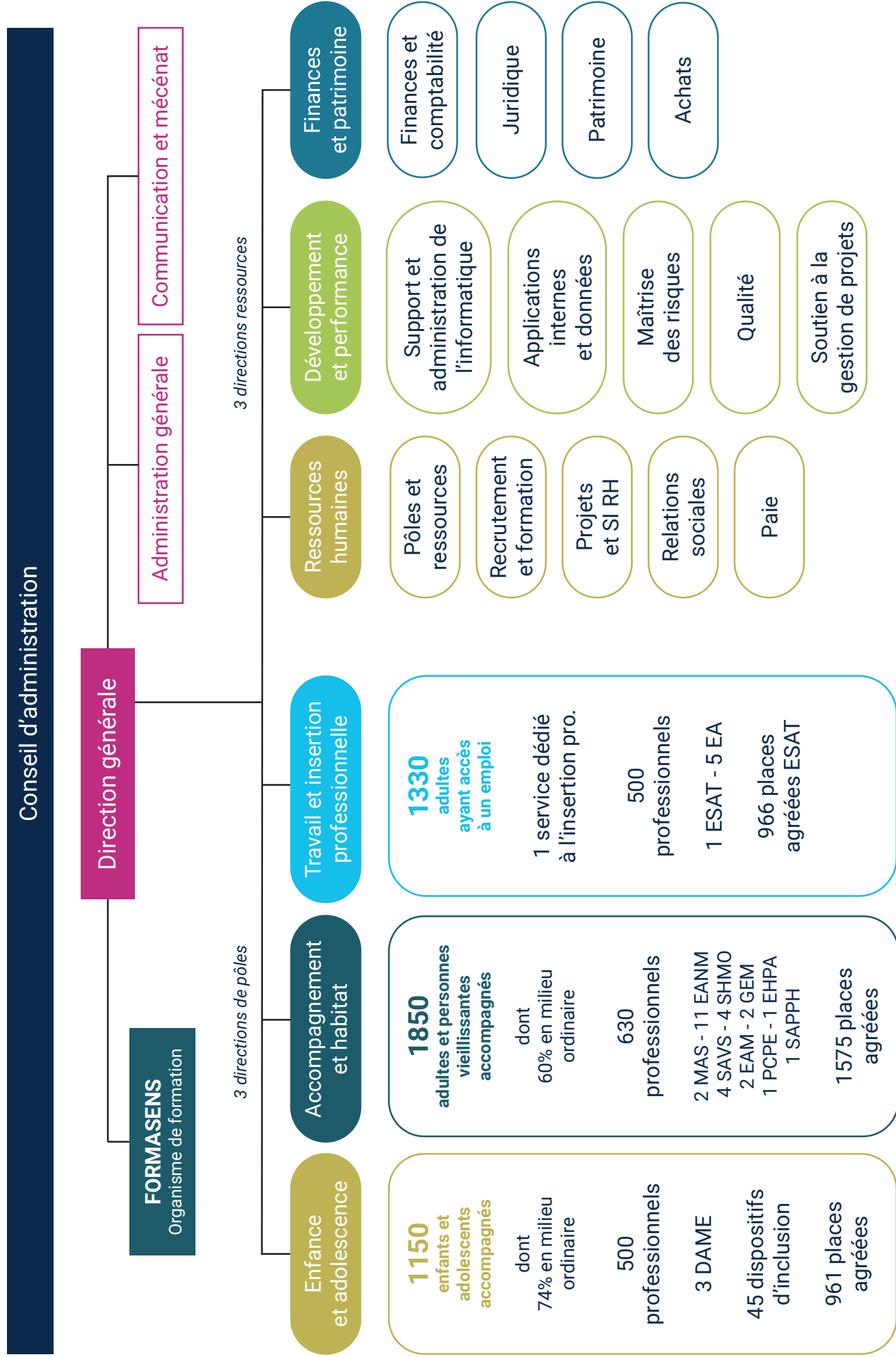
Novembre



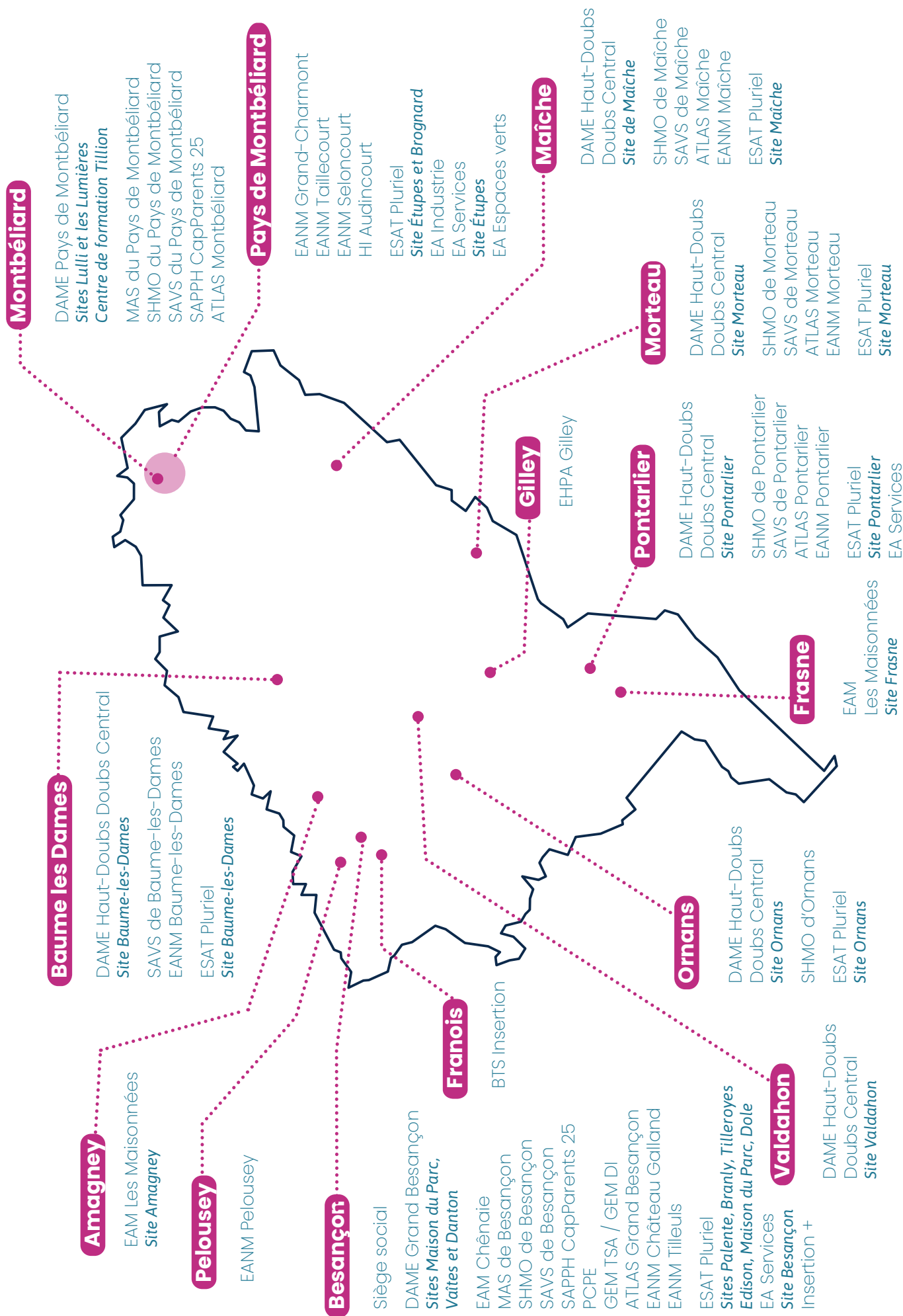
Un nouvel accueil de jour à Seloncourt

Les nouveaux locaux de l'accueil de jour de Seloncourt ont été inaugurés après six mois de travaux. Modernisés et entièrement accessibles, ils comprennent notamment une cuisine, des espaces de repos, des salles d'activités et de sport. Chaque semaine, 23 personnes bénéficient d'activités variées favorisant l'autonomie, le lien social et l'épanouissement.

Vue d'ensemble de l'organisation de la Fondation Pluriel



Périmètre d'action de la Fondation Pluriel





Un accompagnement global de 0 à 20 ans



ARNAUD DEROUET
Directeur

Le pôle Enfance et Adolescence (EA) propose un accompagnement global à l'enfant ou l'adolescent et à sa famille à travers plusieurs dimensions : le soin (médical, paramédical, psychologique), l'éducatif (autonomie, socialisation), le pédagogique (scolarisation, formation) et l'accompagnement familial.

Plus de 500 professionnels œuvrent quotidiennement afin de proposer à chaque enfant et adolescent, un parcours personnalisé en trois étapes : l'accompagnement médico-social précoce, la scolarisation et la formation professionnelle.

1 pôle

3 DAME

45 implantations

Chiffres clés



1150

enfants et adolescents accompagnés



500

professionnels engagés



45

dispositifs d'inclusion en milieu ordinaire

Bilan 2025

La transformation de l'offre médico-sociale du pôle enfance et adolescence se poursuit à travers trois axes :



Évolution des pratiques en milieu scolaire



Régulation des admissions



Ancrage territorial

Déploiement des Éducateurs Spécialisés dans les Écoles (ESE)

Avec le support de l'ARS et de l'Éducation nationale, les organismes gestionnaires ont pu déployer sur le territoire 7 postes d'ESE. Ces professionnels interviennent auprès de jeunes, notifiés ou non par la MDPH, **ne bénéficiant pas encore d'un accompagnement spécialisé mais le nécessitant**.

L'objectif est de sécuriser le maintien en milieu ordinaire dans des conditions adaptées. Cette offre, qui préfigure les futurs Pôles d'Appui à la Scolarisation (PAS) prévus pour 2026 (> p.17), permet une présence éducative directement au sein des établissements scolaires.

Ces actions apportent une réponse de proximité aux difficultés éducatives ou d'apprentissage rencontrées par les élèves en situation de handicap et les équipes pédagogiques.

À Besançon et à Morteau, les ESE portés par la Fondation ont permis d'apporter des actions directes (outils de régulation, communication, gestion de situation complexes...) auprès de dizaines d'élèves ainsi que des professionnels de l'Éducation nationale.

Gestion des admissions

Pour faire face à l'augmentation constante des listes d'attente départementales, une nouvelle instance partenariale a été créée : les Équipes Pluridisciplinaires de Priorisation (EPP).

Co-pilotées par l'ARS, l'Éducation nationale, la MDPH et les organismes gestionnaires du Doubs, ces équipes ont pour mission d'évaluer les dossiers en attente d'un accueil de jour.

L'évaluation s'appuie sur des **critères objectifs et partagés** : situation scolaire en milieu ordinaire, état de santé, accompagnements déjà mobilisés et cadre de vie de l'enfant.

Ce processus permet de hiérarchiser les situations les plus critiques nécessitant une admission prioritaire. Ainsi, lorsqu'une place se libère au sein de nos établissements, la décision d'accueil est travaillée de concert dans le cadre de cette instance. L'objectif est de concilier les priorités définies par l'EPP avec les contraintes opérationnelles de l'établissement : tranches d'âge, dispositifs spécifiques, formation professionnelle ou unités d'enseignement.

DAME Pays de Montbéliard

Ancrage et ouverture de l'offre à Valdahon

L'année 2025 est également marquée par l'acquisition des locaux de la « Maison Humbert » à Valdahon, déjà occupés par le DAME, permettant de consolider l'implantation territoriale de l'offre. Ce site fera l'objet de travaux de réhabilitation destinés à étendre sa capacité d'accueil.

Le projet prévoit notamment la **création d'une modalité d'accueil de jour, service jusqu'alors absent sur ce secteur géographique.**

Ce développement répond directement aux besoins croissants liés à la dynamique démographique locale et permet d'ajuster l'offre aux besoins des familles du Haut-Doubs en garantissant une meilleure proximité et une diversification des modes de prise en charge.



62 400 € récoltés
grâce à la taxe
d'apprentissage

Merci !



295 enfants
en liste d'attente
42 JAMAC

Synthèse des évaluations HAS

Tous les 5 ans les ESMS sont évalués par un organisme indépendant selon les méthodes et outils publiés par la HAS. Les résultats de cette évaluation montrent la qualité de l'accompagnement proposé par l'établissement au moment de la visite. Le rapport d'évaluation définit et priorise des actions pour améliorer continuellement la qualité de l'accompagnement.



Niveau moyen global pour
les 3 établissements du pôle

13/18

Moyenne des critères
impératifs* atteints

*Ensemble d'éléments d'évaluation incontournables pour lesquels les ESMS ont une obligation de totale satisfaction. Dans le cas contraire, il faut transmettre à la HAS un plan d'actions de remise en conformité.

Points forts

Développement de nouvelles pratiques

Démarche de bientraitance

Accompagnement scolaire

Questionnement éthique

Données issues des évaluations réalisées par le cabinet SOCRA TES en 2024/2025

Orientations 2026

Déploiement des PAS

Dès la rentrée 2026, la transformation de l'offre scolaire franchira une étape décisive avec l'ouverture de 20 PAS sur le département. Ces pôles absorberont les dispositifs ESE existants pour proposer, en première ligne, un repérage et un soutien aux élèves rencontrant des difficultés d'accès aux savoirs, sans attendre une reconnaissance de handicap.

En articulant réponses pédagogiques, éducatives et paramédicales, les PAS positionnent le droit commun comme premier niveau de réponse avant toute sollicitation de la MDPH. Ils seront pilotés en binôme avec l'Éducation nationale, et les DAME qui porteront le volet médico-social.

Réforme du financement : finalisation de Serafin-PH

Le modèle de financement du secteur enfance évoluera profondément entre 2026 et 2027 avec la mise en œuvre de la réforme de la tarification Serafin-PH.

Ce dispositif remplace le forfait global par une dotation ajustée au niveau d'activité réel (actes délivrés, présence, accueil de situations complexes).

Après 2025, un dernier recueil de données en 2026 permettra à l'ARS de définir les nouveaux montants de dotations pour l'année 2027. Ces dotations resteront stables jusqu'en 2030, année où débutera l'ajustement annuel dynamique des financements alignés sur l'activité réelle.

Rationalisation et pilotage des transports

Dans le cadre de son plan de retour à l'équilibre, le pôle intensifiera la rationalisation du poste transports. L'objectif sera de conclure des accords-cadres avec les fournisseurs pour sécuriser les tarifs et mieux piloter les variations de prix liées au contexte énergétique.

Cette stratégie visera autant la recherche d'économies directes que la maîtrise durable des coûts opérationnels du pôle.



Soutenir le parcours de vie de chaque adulte accompagné



JEAN-LOUIS FEBVRE
Directeur

Le pôle Accompagnement et Habitat (AH) a pour vocation de soutenir la réalisation du projet de vie de chaque adulte ou personne vieillissante accompagnés dans le respect de ses souhaits et capacités.

En lien avec les partenaires et les familles, proches, aidants, il apporte quotidiennement des réponses aux besoins des adultes qu'il accompagne dans la réalisation de leurs projets et la concrétisation de leurs parcours.

Le pôle AH structure ses actions autour de 4 axes complémentaires :

- L'accompagnement, modulable en fonction des envies et des besoins
- Le logement, qu'il soit temporaire ou durable
- Le soin
- Les loisirs, et la gestion du temps libre

1 pôle

24 ESMS

2 GEM

1 PCPE

1 SAPPH

Chiffres clés



1850

adultes et personnes
vieillissantes
accompagnés



630

professionnels
engagés



60 %

des accompagnements
réalisés en milieu
ordinaire

Bilan 2025

Groupe d'Entraide Mutuelle Déficience Intellectuelle (DI)

Un projet collectif au service de l'autonomie et du vivre-ensemble

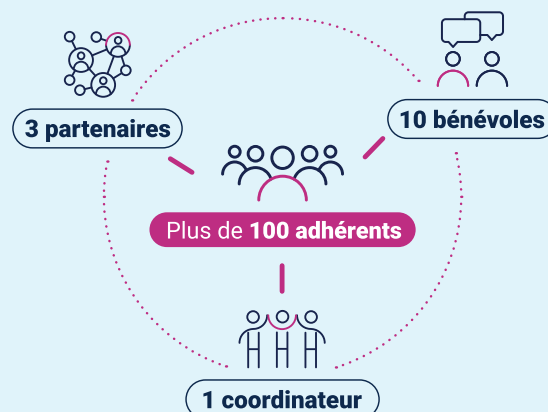
Ouvert en septembre 2025, le Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) DI de Besançon est né d'une ambition forte : créer un lieu de vie, d'échange et d'activités pensé avec ses futurs adhérents. Dès l'été précédant l'ouverture, les personnes concernées ont été associées à chaque étape du projet : fonctionnement, choix des activités et aménagement des espaces. Cette démarche de co-construction a permis de concevoir un lieu au plus près des besoins et des envies de chacun, favorisant l'autonomie, la participation et le pouvoir d'agir des adhérents, tout en créant une véritable dynamique collective.

Implanté au sein d'un site regroupant plusieurs structures associatives et équipements (> p.10-11), le GEM bénéficie d'un environnement propice à l'inclusion, aux rencontres et aux projets partagés.

Animé par un coordinateur dédié et soutenu par des bénévoles et partenaires, le GEM s'appuie sur une organisation collective structurée, avec des réunions régulières, des temps d'échange et des actions de formation favorisant l'implication des adhérents.

Plusieurs partenariats sont également en cours de développement, renforçant l'ancrage territorial du GEM et les opportunités de participation sociale et de lien avec la vie locale.

Une organisation collective structurée



Synthèse des évaluations HAS

Tous les 5 ans les ESMS sont évalués par un organisme indépendant selon les méthodes et outils publiés par la HAS. Les résultats de cette évaluation montrent la qualité de l'accompagnement proposé par l'établissement au moment de la visite. Le rapport d'évaluation définit et priorise des actions pour améliorer continuellement la qualité de l'accompagnement.



Niveau moyen global pour les 24 établissements du pôle

12/18

Moyenne des critères impératifs* atteints

*Ensemble d'éléments d'évaluation incontournables pour lesquels les ESMS ont une obligation de totale satisfaction. Dans le cas contraire, il faut transmettre à la HAS un plan d'actions de remise en conformité.

Points forts

Autonomisation de l'accompagnement

Respect des droits et des libertés

Prévention des risques et bientraitance

Vie sociale et inclusion

Professionnalisation et innovation

Données issues des évaluations réalisées par le cabinet SOCRATES en 2024/2025

Nouvel espace dédié à l'accueil de jour à Seloncourt

Inauguré en novembre après six mois de travaux, le nouvel espace dédié à l'accueil de jour à Seloncourt offre désormais un cadre plus fonctionnel, accessible et adapté aux besoins des personnes accompagnées.

Les locaux rénovés comprennent plusieurs espaces modulables : cuisine, espace informatique, zones de jeux et de repos, salle de sport et salle de réunion. L'ensemble des équipements a été pensé pour favoriser le confort, l'accessibilité et la qualité de l'accompagnement.

Depuis juillet, ce nouvel environnement permet d'accompagner chaque semaine 23 personnes de manière individualisée.

Chaque emploi du temps est personnalisé et co-construit avec la personne, sa famille, les professionnels et les partenaires afin de respecter les besoins, les envies et le rythme de chacun.



16 300 € récoltés
grâce à vos dons
Merci !



365 jours d'accueil
par an

Orientations 2026

Soutenir la dynamique autour de l'autodétermination

En 2026, le pôle organisera une journée dédiée à l'autodétermination, une démarche engagée en 2021.

Cette rencontre réunira une quinzaine de binômes personne accompagnée/professionnel, qui partageront leurs expériences et pratiques de terrain. L'objectif est clair : valoriser les actions concrètes qui renforcent le pouvoir d'agir des personnes accompagnées.

Partage d'expériences et temps de réflexion collective permettront de faire de nouvelles idées et initiatives. L'ambition sera également de construire une fiche action commune, destinée à structurer les pratiques et à faciliter l'évaluation de l'autodétermination au sein des établissements du pôle.

Ce support constituera un outil concret, notamment dans la perspective des futures évaluations externes.

Transformer l'établissement de Gilley en Établissement d'Accueil Médicalisé (EAM)

Face au vieillissement croissant des personnes en situation de handicap et au manque de solutions adaptées sur le territoire, la Fondation engage une évolution stratégique de son établissement de Gilley.

L'objectif est de proposer une réponse plus adaptée et plus lisible pour les personnes en situation de handicap vieillissantes, afin de sécuriser leur parcours et de renforcer la continuité de leur accompagnement.

En effet, le territoire du Haut-Doubs connaît aujourd'hui une saturation des dispositifs existants pour ce public, ce qui génère des tensions sur les autres structures d'accueil.

D'abord unité de vie, puis EHPA, cet établissement a vocation à devenir un EAM dédié aux personnes en situation de handicap vieillissantes à horizon 2029.



Développer les potentialités dans un cadre bienveillant et sécurisant



PIERRE-ALEX JACQUEZ
Directeur

Le pôle Travail et Insertion Professionnelle (TIP) propose à toute personne accompagnée un travail adapté à ses capacités propres et à ses aspirations dans le cadre d'un projet personnalisé conçu et animé à l'aide de dispositifs d'accompagnement spécifiques. Les équipes de professionnels, à travers les accompagnements qu'ils prodiguent, développent l'autonomie et favorisent l'épanouissement personnel et professionnel de chacun.

La pluralité des offres de services (industrie, restauration, services aux entreprises) et l'encadrement individualisé proposés représentent de réelles opportunités pour elles de développer un savoir-faire et des compétences reconnus.

1 pôle

1 ESAT
unique5 Entreprises
Adaptées

12 sites

1 service d'insertion
professionnelle

Chiffres clés



1060
personnes
accompagnées
en ESAT



270
salariés d'Entreprise
Adaptée
(hors encadrants)



500
professionnels
engagés

Bilan 2025

Filière industrie : conquérir de nouveaux marchés

Dans un contexte économique fragilisé, notamment par les difficultés du secteur automobile, notre filière industrie a poursuivi sa stratégie de diversification afin de conquérir de nouveaux marchés. Cette dynamique s'est appuyée sur un renforcement de l'organisation commerciale, la valorisation des savoir-faire industriels et le déploiement de nouveaux outils de communication.

L'intégration du service recherche et développement dès la phase de chiffrage permet également de proposer des réponses plus innovantes et adaptées aux besoins des clients.

Enfin, une approche différenciée entre grands comptes et PME contribue à renforcer la qualité de la relation client et l'efficacité du suivi commercial.

Ces évolutions portent leurs premiers résultats et confirment une dynamique encourageante, qui devra se poursuivre pour consolider durablement les équilibres économiques.

Insertion professionnelle : accompagner vers l'emploi durable

Notre service d'insertion professionnelle accompagne les travailleurs en situation de handicap vers l'emploi en milieu ordinaire grâce à un suivi personnalisé et à des partenariats étroits avec les employeurs du territoire.

Le parcours de Victoria illustre cette dynamique : après plusieurs expériences de formation et de stage, elle partage aujourd'hui son activité entre l'ESAT et un emploi en CDI en boulangerie-pâtisserie.



Découvrez le parcours de
Victoria en vidéo
en scannant ce QR code



Comme Victoria,
ils sont 5 à cumuler
temps partiel
ESAT / milieu ordinaire



Pour en savoir plus
sur notre offre industrielle,
scannez ce QR code

Cette réussite repose sur l'implication conjointe de l'ensemble des acteurs mobilisés (employeur, ESAT, service d'insertion professionnelle et personne accompagnée) afin de sécuriser son parcours professionnel et d'encourager, dès que possible, les expériences en milieu de travail ordinaire.

Synthèse des évaluations HAS

Tous les 5 ans les ESMS sont évalués par un organisme indépendant selon les méthodes et outils publiés par la HAS. Les résultats de cette évaluation montrent la qualité de l'accompagnement proposé par l'établissement au moment de la visite. Le rapport d'évaluation définit et priorise des actions pour améliorer continuellement la qualité de l'accompagnement.



Niveau moyen global
pour les 7 ESAT du pôle

13/18

Moyenne des critères
impératifs* atteints

*Ensemble d'éléments d'évaluation incontournables pour lesquels les ESMS ont une obligation de totale satisfaction. Dans le cas contraire, il faut transmettre à la HAS un plan d'actions de remise en conformité.

Points forts

Respect des droits des travailleurs

Co-construction du projet personnalisé

Prévention des risques

Questionnement éthique

Formations pour suivre les évolutions du secteur



34 000 € récoltés
grâce à la taxe
d'apprentissage

Merci !

Orientations 2026

Projet OMERE : poursuivre la transformation du pôle

Lancé en 2025, le projet OMERE (Organisation par Métier et Retour à l'Équilibre) entre en phase de finalisation avec le déploiement progressif d'une nouvelle organisation administrative, conçue pour gagner en clarté et en efficacité.

En parallèle, chaque filière poursuit son plan d'actions dédié afin de renforcer durablement son équilibre et de répondre à ses enjeux spécifiques.

Réouverture de notre blanchisserie : moderniser l'outil de production

Suite au sinistre survenu en août 2024, notre blanchisserie réouvrira ses portes à l'été 2026. Le projet de reconstruction permettra de repenser entièrement l'outil de production, le site et l'organisation du travail (p.27).

Au-delà d'une augmentation des capacités de production et de l'amélioration de la qualité des prestations, cette nouvelle blanchisserie portera une double ambition : environnementale et sociale (employabilité des personnes en situation de handicap, meilleures conditions de travail).

Restauration : conjuguer qualité et compétitivité

Maintenir un haut niveau de qualité et des tarifs compétitifs dans un environnement très concurrentiel et en perpétuelle évolution (loi EGalim) demeure un enjeu central pour la filière restauration.

Nous devons poursuivre en 2026 les efforts d'amélioration continue, consolider les partenariats existants et en

développer de nouveaux, tout en affirmant l'identité de la filière autour de la proximité et de l'inclusion.

Service ressources médicosociales : renforcer l'accompagnement

Sa mission sera de garantir la qualité et la cohérence de l'accompagnement proposé aux plus de 1 000 personnes en situation de handicap accompagnées par notre ESAT départemental, autour de trois axes :

- l'accompagnement médicosocial,
- la convergence des pratiques,
- le soutien socioprofessionnel et la formation.

Ce nouveau service viendra soutenir la mission d'insertion professionnelle des travailleurs en situation de handicap, dans la droite ligne du Plan de Transformation des ESAT.

Communication du pôle : renforcer la lisibilité et la visibilité des filières

Le pôle engage une réflexion globale sur sa communication et son architecture de marques. L'objectif est de mieux valoriser les savoir-faire des différentes filières, de renforcer la lisibilité de l'offre auprès des clients et partenaires, et d'affirmer une image à la fois performante, qualitative et inclusive.

À travers ce projet, la Fondation souhaite développer une communication adaptée aux enjeux actuels et capable de soutenir durablement son attractivité et son développement.



Administrer, piloter, conseiller dans les domaines RH

Dans le cadre de la politique RH qu'elle propose et décline, la Direction des Ressources Humaines (DRH) répond au quotidien à plusieurs missions :

- Piloter les activités relevant de la gestion des ressources humaines à chaque étape du parcours du professionnel : recrutement, développement des compétences, Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) appelée aussi Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) et fidélisation
- Accompagner les managers et l'ensemble des professionnels sur des questions relevant des situations individuelles
- Assurer la gestion administrative du personnel (paies, déclarations sociales, etc.)
- Animer le dialogue social avec les instances représentatives du personnel.

Elle est composée des services suivants :

Pôle et ressources

Recrutement et formation

Projets et SI RH

Relations sociales

Paie

Chiffres clés



210
métiers



2000
professionnels



802 K€
investis dans
la formation

Bilan 2025

Un accord majeur pour nos Entreprises Adaptées

Engagées en 2020, les négociations autour du cadre conventionnel des Entreprises Adaptées ont connu leur aboutissement en décembre dernier, avec la signature d'un accord entre les Organisations Syndicales Représentatives (OSR) et l'employeur.

Un moment fort qui a marqué une étape importante dans la construction d'un modèle social plus équitable et durable.

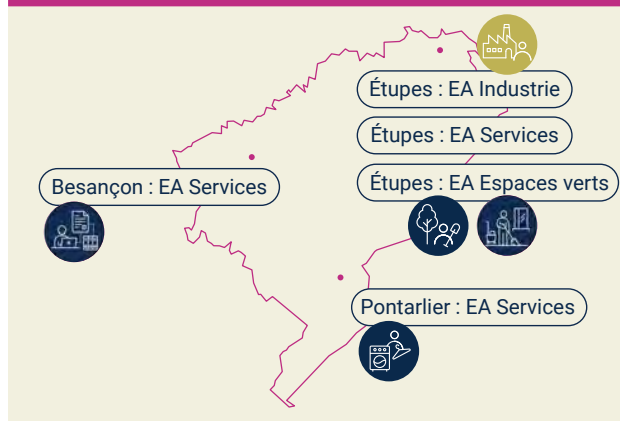
Cet accord prévoit notamment :

- l'harmonisation des statuts des salariés,
- la mise en place de rémunérations plus équitables et évolutives,
- une adaptation du temps de travail afin de répondre aux exigences de production.

Malgré un contexte économique particulièrement contraint, la Fondation a fait le choix d'un effort financier conséquent afin de revaloriser les salaires des professionnels qui ne bénéficiaient pas des mesures Ségur.

Sa mise en œuvre sera progressive pour une application complète en 2027 et concernera près de 300 salariés des 5 Entreprises Adaptées de la Fondation.

Périmètre des Entreprises Adaptées de la Fondation



Qu'est-ce qu'une Entreprise Adaptée ?

C'est une entreprise qui doit :

- Employer au **minimum 55%** de travailleurs handicapés
- Être agréée **par l'État** pour percevoir les aides aux postes
- Être une **unité autonome** et **viable économiquement**
- Avoir une **mission d'accompagnement** renforcée



RESSOURCES HUMAINES



Observer les évolutions

Les recrutements

98 CDI
recrutés

84
contrats
en alternance

287
salariés
en situation
de handicap

84 CDD
transformés
en CDI



Suivre les effectifs

Les données démographiques

67%
de femmes

44 ans
d'âge moyen

10 ans
d'ancienneté moyenne



Prévenir l'absentéisme

La Qualité de Vie et les Conditions de Travail (QVCT)

8%
absentéisme

60 127
journées d'absence



Agir pour l'égalité

L'index égalité femmes-hommes

53%
femmes cadres
dirigeantes

0,07%
écart de
promotion

0,57%
écart de
rémunération



Récompenser l'ancienneté

Les médailles d'honneur du travail

20 ans
50 salariés

30 ans
40 salariés

35 ans
20 salariés

40 ans
10 salariés



Favoriser le dialogue social

Les instances représentatives du personnel

56
représentants
de proximité

+17 000
heures de
délégation

4
syndicats
représentatifs



Développer les compétences

Les formations suivies, par thématiques



Orientations 2026

Renouveler les instances représentatives du personnel

L'année sera marquée par le renouvellement de l'ensemble des Instances Représentatives du Personnel (IRP), soit 52 élus (titulaires et suppléants). Organisées entre janvier et février, ces élections constitueront un temps fort de la vie sociale de la Fondation et de la représentation des salariés.

Mettre en œuvre l'accord des Entreprises Adaptées

La mise en œuvre de l'accord signé fin 2025 mobilisera fortement les équipes RH. Ce projet impliquera notamment l'adaptation des systèmes d'information liés au temps de travail, à la paie et à l'administration du personnel, ainsi qu'un important travail d'accompagnement au changement auprès des salariés et des équipes encadrantes.

Repenser l'organisation du temps de travail

La Fondation engagera également une négociation structurante autour du temps de travail. Cette démarche répond à un constat partagé : des règles historiques

devenues complexes, parfois inadaptées aux réalités des établissements et sources d'inégalités de traitement. L'objectif sera de construire un cadre plus lisible, plus équitable et mieux adapté aux besoins des établissements, tout en veillant à préserver l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. Menée en concertation avec l'ensemble des parties prenantes, cette négociation se déroulera progressivement entre 2026 et 2027, pour une mise en œuvre envisagée à horizon 2028.

Donner la parole aux salariés

En 2026, la Fondation lancera un baromètre QVCT, en partenariat avec Harmonie Mutuelle, pour recueillir la parole des salariés. Il permettra de mieux comprendre leur vécu : organisation, charge de travail, équilibre vie professionnelle et personnelle et aidera à la mise en place d'un plan d'action afin d'identifier et de prévenir les risques psychosociaux (stress, fatigue, tensions).



Accompagner la transformation du secteur, faire progresser notre efficacité commune



SYLVIE RAMASSO
Directrice

La Direction du Développement et de la Performance (DDP) a pour objectif de soutenir la Fondation dans ses capacités de pilotage, d'optimisation des organisations, de développement des activités et partenariats. Elle intervient auprès des pôles d'activités et directions ressources afin de proposer des solutions structurantes permettant d'améliorer et de valoriser la qualité des accompagnements et l'efficacité de l'organisation.

Elle est composée des services suivants :

Support
et administration
de l'informatique

Applications
internes et
données

Soutien
à la gestion
de projets

Maîtrise
des risques

Qualité

Chiffres clés



25 000
tentatives frauduleuses
de connexions bloquées



+100k
lignes de code
écrites



25
nouvelles procédures
qualité

Bilan 2025

Moderniser les outils

Les équipes ont poursuivi la **transformation numérique** de la Fondation avec une ambition claire : mettre les outils et les pratiques au service de l'accompagnement, tout en simplifiant le quotidien des professionnels.

Derrière chaque projet engagé, un même objectif : gagner en sécurité, en fluidité et en efficacité pour améliorer la qualité du service rendu.

Un environnement numérique plus sécurisé

Face à l'augmentation des cyberattaques et à l'évolution des menaces informatiques, les équipements parefeux ont été remplacés pour répondre pleinement aux besoins de sécurité. Par ailleurs, un système d'automatisation des mises à jour des postes informatiques a été déployé pour garantir l'application continue des derniers correctifs de sécurité. Cette évolution permet aujourd'hui de renforcer significativement la protection des systèmes et des données, tout en offrant un environnement numérique plus fiable aux équipes.

Un réseau plus rapide et plus fiable

Les connexions internet pouvaient encore constituer un frein au travail collaboratif et à l'usage des outils numériques. Pour y remédier, le raccordement des établissements à la fibre a été poursuivi à grande échelle.

Désormais, 99% des sites disposent d'une connexion rapide et stable, facilitant les échanges, l'accès aux applications et la continuité des activités.

Des outils collaboratifs adaptés aux nouveaux usages

La migration vers Microsoft 365 a marqué une étape structurante dans cette dynamique de transformation numérique. Avant cette évolution, les outils de travail collaboratif étaient dispersés et parfois peu adaptés aux nouveaux usages.

Les professionnels bénéficient désormais d'un environnement commun et moderne favorisant le partage d'informations, le travail à distance et la coordination entre les équipes.

Harmoniser les pratiques

Au-delà des outils, les équipes ont également travaillé à l'amélioration et à l'harmonisation des pratiques professionnelles autour du **projet personnalisé**.

Les supports et les méthodes pouvaient auparavant varier d'un établissement à l'autre, rendant le projet d'accompagnement moins lisible et plus complexe à mettre en œuvre.

Un ensemble de documents qualité a ainsi été construit afin d'apporter un cadre commun et opérationnel :

Une **procédure** clarifiée

Des **exemples** par domaine d'accompagnement

Une **trame** harmonisée

Un **guide** facilitant la définition des objectifs et des moyens

Cette démarche permet aujourd'hui de sécuriser les pratiques, de renforcer la cohérence des accompagnements et d'alléger le travail administratif.

Structurer la prévention des risques professionnels

La gestion du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (*DUERP*) de chaque établissement reposait encore sur des fichiers Excel, parfois difficiles à exploiter par les directions.

Pour répondre à cet enjeu, un logiciel dédié, développé en interne, est en cours de déploiement au sein des établissements.

Cette solution permet désormais un suivi plus structuré, plus rigoureux et plus dynamique de l'évaluation des risques professionnels.

Expérimenter l'intelligence artificielle

Les tâches administratives, notamment la rédaction de comptes rendus, représentaient un temps important pour les professionnels.

Une première expérimentation intégrant l'intelligence artificielle a ainsi été lancée avec l'outil bisontin dict.ai, capable de générer automatiquement des comptes rendus à partir d'échanges oraux.

Ainsi, ce gain de temps permet aux équipes de se recentrer davantage sur leur mission d'accompagnement.

Renforcer la sécurité



30 exercices incendie
et 4 exercices attentat



6 commissions
de sécurité

Suite aux incendies survenus sur deux sites en 2024, un renforcement de la prévention a été engagé, associant plan d'actions, sensibilisation et exercices réguliers.

Orientations 2026

Les équipes poursuivront leur dynamique d'amélioration continue à travers plusieurs projets structurants destinés à renforcer la qualité de l'accompagnement, soutenir les professionnels et accompagner les transformations des pratiques.

Développer la Communication Alternative et Améliorée (CAA)

Afin de favoriser l'expression et l'autonomie des personnes accompagnées, deux missions départementales dédiées à la CAA seront créées dans le Doubs et le Territoire de Belfort, pilotées par la Fondation, en collaboration avec l'Adapei 90, avec qui nous avons répondu à un appel à projet lancé par l'ARS Bourgogne-Franche-Comté.

Renforcer la qualité et la sécurité des pratiques

La démarche visera une meilleure structuration des contrôles réglementaires grâce à des outils de suivi

adaptés. Elle aura également pour objectif d'harmoniser les méthodes d'analyse des événements indésirables.

Accélérer la transformation numérique

La transformation numérique se poursuivra avec la modernisation des logiciels du pôle TIP ainsi que le développement d'outils facilitant la circulation et le partage des données entre les différents systèmes d'informations.

Renforcer la cybersécurité

Dans le même temps, la cybersécurité continuera d'être renforcée à travers une gestion plus structurée des ressources informatiques, afin de garantir des environnements numériques toujours plus fiables et sécurisés.

Enfin, des actions d'acculturation à l'intelligence artificielle permettront d'accompagner les professionnels dans la découverte et l'usage sécurisé de ces nouveaux outils.



Sécuriser, optimiser et développer les moyens de la Fondation



ARNAUD FEVRE
Directeur

La Direction des Finances et du Patrimoine (DFP), remplit une triple mission au service des activités de la Fondation :

- sécuriser, optimiser et développer ses moyens financiers, matériels et immatériels,
- veiller au respect des équilibres financiers, à la sincérité et à la conformité réglementaire de l'information financière,
- réaliser la programmation, le suivi et le financement de l'adaptation du patrimoine à l'évolution de son offre.

Elle est composée des services suivants :

Finances

Juridique

Patrimoine

Achats

Chiffres clés



46 000
factures



150 M€
de budget annuel



170 000 m²
de bâti

Bilan 2025

Adapter les outils comptables à la nouvelle organisation

Le déploiement du projet **OMERE** (> p.21) a profondément transformé l'organisation de la Fondation et nécessité une refonte majeure du système d'information comptable.

Jusqu'alors structuré selon l'ancienne organisation, le système comptable a dû être entièrement reconfiguré afin de s'adapter aux nouveaux périmètres métiers et analytiques.

Ce chantier d'envergure a conduit à la création de nouveaux dossiers comptables, à la définition d'un plan analytique aligné sur l'organisation terrain ainsi qu'à la révision des règles de gestion et des clés de répartition. Les différents outils métiers, le système d'information achats et les interfaces avec le logiciel de comptabilité ont également été reparamétrés.

La bascule vers ce nouvel environnement a été effective à l'automne, impliquant le reclassement de :

- **560 000 écritures comptables et analytiques,**
- **9 000 fiches d'immobilisations.**

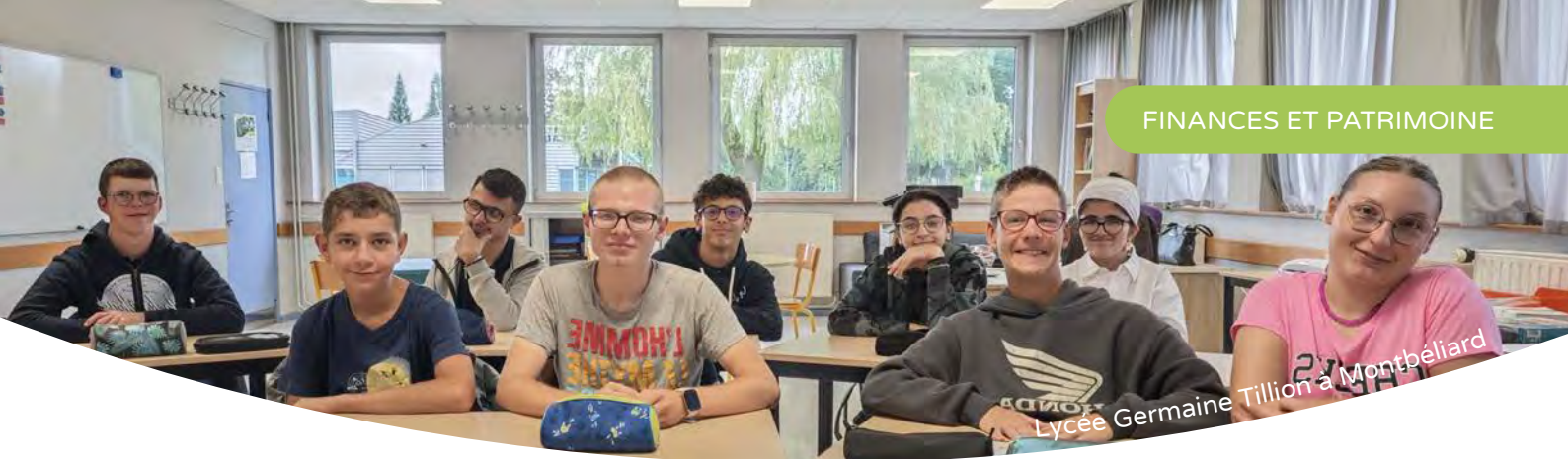
Consolider le retour à l'équilibre financier

Les actions engagées dans le cadre du Plan de Retour à l'Équilibre (**PRE**) ont permis d'atteindre un résultat financier global équilibré hors produits exceptionnels. Cette amélioration repose à la fois sur un pilotage financier renforcé et sur la mise en œuvre d'actions concrètes de maîtrise des coûts. Les outils de reporting ont évolué afin de suivre plus précisément l'atteinte des objectifs financiers tout au long de l'année et de faciliter la mise en place d'actions correctives en cas d'écarts.

Parallèlement, plusieurs leviers d'optimisation ont été activés, notamment sur la flotte automobile, les dépenses énergétiques ou encore la gestion du transport des usagers.

Accélérer la mise en accessibilité du patrimoine

L'année 2025 a permis de franchir une étape importante dans la mise en œuvre du plan **Ad'AP** (Agenda d'Accessibilité Programmée). Dix projets d'accessibilité ont ainsi été réalisés, rapprochant la Fondation de l'achèvement du programme, avec seulement quatre projets restant à finaliser avant la clôture du plan de mise en conformité.



La reconstruction de notre blanchisserie à Pontarlier : une transformation structurante pour le futur

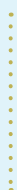
Après un premier semestre consacré à la finalisation des études liées au bâtiment et aux process industriels, les travaux de la future blanchisserie ont démarré au second semestre avec l'acceptation du permis de construire le lancement officiel du chantier de reconstruction.

Cette transformation répond à plusieurs enjeux majeurs. Elle permettra d'**améliorer les conditions de travail** grâce à des solutions automatisées limitant la pénibilité, **tout en augmentant la capacité de traitement d'environ 27%**.

Le projet intègre également une forte dimension environnementale avec une **réduction importante des consommations de gaz et d'eau**, tout en renforçant la sécurité incendie du site grâce à un système de sprinklage performant.



Moins de **8 L d'eau**
par kg de linge traité



-30% consommation de gaz
à volume équivalent de linge
traité auparavant



Orientations 2026

Consolider les transformations engagées

Malgré une amélioration de la situation financière, le *PRE* restera un axe prioritaire en 2026 dans un contexte marqué par la hausse de certaines charges fiscales et par les incertitudes économiques internationales.

Les actions d'optimisation des processus comptables et budgétaires se poursuivront, tout comme l'évolution des outils de gestion à la suite de la réorganisation *OMERE*.

Les procédures achats seront structurées afin d'harmoniser les pratiques et d'améliorer le suivi des consommations, des contrats et des dépenses énergétiques. Dans le même sens, des actions en faveur de la sobriété énergétique seront également renforcées (électrification progressive du parc automobile).

La cession des bâtiments inutilisés se poursuivra afin de réduire les charges de fonctionnement.

Sur le plan immobilier, plusieurs projets majeurs entreront dans une phase opérationnelle, notamment la reconstruction du site de Maiche après l'incendie de 2024 et les travaux d'extension du site de Valdahon.

Préparer la facturation électronique

La Fondation engagera également en 2026 les travaux préparatoires liés à l'entrée en vigueur de la facturation électronique obligatoire.

Après un appel d'offres conduit en 2025, une plateforme agréée a été sélectionnée afin de permettre la transmission dématérialisée des factures et des données de transaction conformément aux exigences réglementaires.

Les travaux de paramétrage se poursuivront en 2026 pour une mise en œuvre opérationnelle prévue au 1^{er} septembre.



Organisme de formation de la Fondation



CLAIRE MARTINET
Responsable

FORMASENS, l'organisme de formation de la Fondation Pluriel, propose des formations principalement autour du handicap à destination des professionnels de la Fondation Pluriel, des personnes en situation de handicap, des administrateurs, des professionnels du médico-social, des entreprises, des collectivités, sur le Doubs et les départements limitrophes.

FORMASENS est certifié Qualiopi, attestant ainsi de la qualité de ses processus mis en œuvre pour ses actions de formation.

Chiffres clés



1729
personnes formées



60
formateurs



250
jours de formation
délivrés

Pour concevoir et délivrer ses formations, FORMASENS fait appel à des experts sur chaque thématique avec notamment des professionnels de la Fondation Pluriel choisis pour leurs compétences et leur motivation.

En 2025, 29 professionnels de la Fondation ont fait le choix d'intervenir comme formateur et ont pu ainsi valoriser leur savoir-faire et développer leurs compétences pédagogiques. Ils contribuent ainsi à diffuser l'expertise de la Fondation en externe et en interne.

Pour étoffer son équipe de formateur, FORMASENS développe aussi des partenariats avec des acteurs du secteur, en sollicitant des professionnels d'autres organismes gestionnaires ou

des structures avec des compétences spécifiques telles que Droits Devant 25, l'ADNA, le CDSA 25, l'Aris, Pluradys, le CAMSP, ou encore des formateurs indépendants.

FORMASENS adapte continuellement son offre de formation aux évolutions du secteur et aux besoins des personnes pour répondre aux attentes de toutes les parties prenantes et améliorer l'accompagnement et favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap.



93% d'apprenants satisfaits



43% de clients externes

En 2025, 66 formations ont été proposées :

12

sur la découverte des différents handicaps (intellectuel, psychique, autisme, cognitif) et l'accessibilité (FALC, S3A, référent handicap).

17

à destination des professionnels du médico-social sur l'accompagnement des personnes en situation de handicap tels que la vie intime des personnes, la navigation des personnes sur internet, l'autodétermination, le référent sport, l'échelle de Brazelton...

17

à destination des personnes handicapées intellectuelles, pour les accompagner dans leur vie professionnelle et quotidienne.

20

formations adaptées aux besoins spécifiques de la Fondation Pluriel sur les outils informatiques et la prévention des risques.

Formation Handicap-Accessibilité



À destination de :

Professionnels du médico-social

Tout public

Personnes en situation de handicap



Découvrez nos catalogues sur
www.fondationpluriel.org/FORMASENS



FORMASENS
Fondation Pluriel
03 81 51 96 54
formasens@fpluriel.org



A

ABA : Applied Behavior Analysis (Analyse Appliquée du Comportement)
Ad'AP : Agenda d'Accessibilité Programmée
AH : Accompagnement et Habitat
ARS BFC : Agence Régionale de Santé de Bourgogne-Franche-Comté
ATC : Autorités de Tarification et de Contrôle

C

CAA : Communication Alternative et Améliorée
CA : Conseil d'Administration
CAMSP : Centre d'Action Médico-Social Précoce
CDD : Contrat à Durée Déterminée
CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CRM : Customer Relationship Management (Gestion de la Relation Client)

D

DAME : Dispositif d'Accompagnement Médico-Éducatif
DDP : Direction du Développement et de la Performance
DFP : Direction des Finances et du Patrimoine
DI : Déficience Intellectuelle
DRH : Direction des Ressources Humaines
DUERP : Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels
DUI : Dossier de l'Usager Informatisé

E

EA : Enfance et Adolescence
EAM : Établissement d'Accueil Médicalisé
EANM : Établissement d'Accueil Non Médicalisé
EHPA : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées
EPP : Équipe Pluridisciplinaire de Priorisation
ESAT : Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail
ESE : Éducateur Spécialisé dans les Écoles
ESMS : Établissements et Services Médico-Sociaux
ESUS : Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale

F

FALC : Facile À Lire et à Comprendre
FRUP : Fondation Reconnue d'Utilité Publique

G

GEM : Groupe d'Entraide Mutuelle
GEPP : Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels
GPEC : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
GRADEs : Groupement Régional d'Appui au Développement de la e-Santé

H

HAS : Haute Autorité de Santé
HI : Habitat Inclusif

I

IGAS : Inspection Générale des Affaires Sociales
IRP : Instances Représentatives du Personnel

M

MAS : Maison d'Accueil Spécialisée
MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

O

OMERE : Organisation par Métier Et Retour à l'Équilibre
OSR : Organisations Syndicales Représentatives

P

PAS : Pôle d'Appui à la Scolarisation
PCPE : Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées
PMO : Prestation en Milieu Ouvert
PRE : Plan de Retour à l'Équilibre
PUV : Petite Unité de Vie

Q

QVCT : Qualité de Vie et Conditions de Travail

R

RSO : Responsabilité Sociétale des Organisations

S

S3A : Symbole d'Accueil, d'Accompagnement et d'Accessibilité
SAJ : Service d'Accueil de Jour
SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
SAPPH : Service d'Accompagnement à la Parentalité des Personnes Handicapées
SATP : Service d'Activité à Temps Partagé
SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SHMO : Service d'Hébergement en Milieu Ouvert
SI : Systèmes d'Information
SIRH : Systèmes d'Information des Ressources Humaines

T

TIP : Travail et Insertion Professionnelle
TSA : Trouble du Spectre de l'Autisme

U

UEE : Unité d'Enseignement Externalisée

MERCI
MERCI
MERCI
MERCI
MERCI



Personnes accompagnées, professionnels, familles,
bénévoles, partenaires, entreprises, donateurs, mécènes

Merci à tous
pour votre soutien,
vos sourires et votre confiance
au quotidien

FONDATION
PLURIEL

Mustapha est opérateur de production

et chaque jour, il se rend au travail. Avec Jérémy et Sophie, ils assemblent 1250 pièces industrielles. Pour lui, une journée de travail réussie, c'est quand il atteint ses objectifs et qu'il a passé un moment sympa avec ses collègues.

Mustapha est travailleur handicapé

et grâce à nos partenariats avec les entreprises du territoire, comme Mustapha, ils sont 1000 à travailler et à développer leurs compétences à la Fondation Pluriel.

Vous aussi, rejoignez l'aventure et faites de votre entreprise un levier d'inclusion

Découvrez comment agir, à votre échelle,
rendez-vous sur notre site internet
www.fondationpluriel.org/rejoindre-laventure

